

Conseil ontarien des vice-présidents aux études (COVPE)
Lignes directrices sur les attentes en matière de grades universitaires
de premier cycle

Introduction

La mondialisation de l'enseignement supérieur a suscité le besoin de pouvoir comparer et contraster dans leur variété, aux fins de transferts de crédits, de préparation aux études de deuxième et de troisième cycles et de qualification professionnelle, les titres de compétence délivrés par des établissements d'enseignement supérieur. Les ressorts territoriaux dotés de systèmes décentralisés cherchent des moyens de mesurer les équivalences de scolarité. Pour être en mesure d'évaluer et de contrôler l'efficacité de tous les aspects de la formation, les établissements d'enseignement eux-mêmes, les autorités chargées de l'agrément des établissements et des programmes, ainsi que les instances subventionnaires ont commencé de leur côté à clarifier ce que l'on attend de détenteurs de titres universitaires. Conscient d'une initiative nationale en vue d'explicitier les attentes en ce domaine, le COVPE a élaboré le présent document en vue de préciser le rendement attendu de la part des diplômés de programmes de premier cycle dans les universités ontariennes en partie financées à même les fonds publics.

Les attentes en matière de grades universitaires exposées ci-dessous précisent la nature du développement intellectuel et de la créativité attendus des étudiants, de même que des compétences appropriées que doivent leur permettre d'acquérir leurs études. Ces attentes ont été, jusqu'ici largement comprises, mais de manière plutôt implicite. Elles sont, ci-après, explicitement formulées.

	<i>Grade de premier cycle : Baccalauréat</i> <i>Ce grade est accordé aux étudiants qui ont démontré :</i>	<i>Grade de premier cycle : Baccalauréat spécialisé</i> <i>Ce grade est accordé aux étudiants qui ont démontré :</i>
1. Approfondissement et étendue des connaissances	<p>a) une connaissance générale, de même qu'une compréhension de plusieurs concepts, méthodologies, approches théoriques et postulats clés dans une discipline donnée</p> <p>b) une ample compréhension de quelques-uns des principaux champs d'une discipline donnée, y compris, dans les cas pertinents, d'un point de vue interdisciplinaire, de même qu'une compréhension de la façon dont ces champs peuvent en recouper d'autres dans des disciplines connexes</p>	<p>a) une connaissance étendue, de même qu'une compréhension critique des concepts, méthodologies, progrès courants, approches théoriques et postulats clés dans l'ensemble d'une discipline particulière, ainsi que dans un domaine spécialisé de cette discipline</p> <p>b) une compréhension étendue de plusieurs des principaux champs d'une discipline donnée, y compris, dans les cas pertinents, d'un point de vue interdisciplinaire, de même qu'une compréhension de la façon dont ces champs peuvent en recouper d'autres dans des disciplines connexes</p>

	<p>c) une aptitude à recueillir, examiner, évaluer et interpréter des informations pertinentes à un ou plusieurs des principaux champs d'une discipline donnée</p> <p>d) une connaissance relativement bien détaillée de l'un des domaines de la discipline</p> <p>e) une aptitude à exercer un esprit critique et à appliquer des capacités d'analyse tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la discipline</p> <p>f) une aptitude à appliquer les connaissances acquises dans un (ou plusieurs) domaines externes à la discipline.</p>	<p>c) une aptitude étendue : i) à recueillir, examiner, évaluer et interpréter des informations pertinentes à un ou plusieurs des principaux champs d'une discipline donnée ; et ii) à comparer les mérites d'autres hypothèses ou options créatrices à l'intérieur de ces mêmes champs</p> <p>d) une connaissance étendue et détaillée, de même qu'une expérience de la recherche dans l'un des domaines de la discipline</p> <p>e) une aptitude étendue à exercer un esprit critique et à appliquer des capacités d'analyse tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la discipline</p> <p>f) une aptitude à appliquer les connaissances acquises dans un (ou plusieurs) domaines externes à la discipline.</p>
2. Connaissance des méthodologies	<p>... une compréhension des méthodes de recherche ou d'activité créatrice (ou les deux) dans son principal domaine d'études, qui permet à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'évaluer la pertinence de différentes approches à la solution de problèmes en recourant à des idées et des techniques bien établies ; et • d'élaborer et de soutenir des arguments ou de résoudre des problèmes à l'aide de ces méthodes. 	<p>... une compréhension des méthodes de recherche ou d'activité créatrice (ou les deux) dans son principal domaine d'études, qui permet à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'évaluer la pertinence de différentes approches à la solution de problèmes en recourant à des idées et des techniques bien établies ; • d'élaborer et de soutenir des arguments ou de résoudre des problèmes à l'aide de ces méthodes ; et <p>de décrire et commenter des aspects particuliers de la recherche actuelle ou de l'érudition avancée équivalente.</p>
3. Application des connaissances	<p>a) une aptitude à examiner, présenter et interpréter des données d'ordre quantitatif et qualitatif dans le but :</p> <p>i) d'élaborer des raisonnements ;</p> <p>ii) de porter des jugements sûrs conformément aux principales théories, principaux concepts et principales méthodes du ou des sujets à l'étude ; et</p>	<p>a) une aptitude à examiner, présenter et interpréter de façon critique des données d'ordre quantitatif et qualitatif dans le but :</p> <p>i) d'élaborer des raisonnements ;</p> <p>ii) de porter des jugements sûrs conformément aux principales théories, principaux concepts et principales méthodes du ou des</p>

	<p>b) une aptitude à utiliser un éventail fondamental de techniques établies dans le but :</p> <p>i) d'analyser des informations ;</p> <p>ii) d'évaluer la pertinence de diverses approches à la solution de problèmes reliés à son ou ses domaines d'étude ;</p> <p>iii) de proposer des solutions ; et</p> <p>c) une aptitude à utiliser des comptes rendus scientifiques et des sources primaires.</p>	<p>sujets à l'étude ;</p> <p>iii) d'appliquer des concepts, principes et techniques d'analyse sous-jacents, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la discipline ;</p> <p>iv) dans les cas pertinents, d'utiliser ces connaissances dans le processus créateur ; et</p> <p>b) une aptitude à utiliser un éventail fondamental de techniques établies dans le but :</p> <p>i) d'entreprendre et de mener à bien une évaluation critique d'arguments, de postulats, d'idées abstraites et d'informations ;</p> <p>ii) de proposer des solutions ;</p> <p>iii) de formuler des questions pertinentes dans le but de résoudre un problème ;</p> <p>iv) de résoudre un problème ou de créer une nouvelle problématique ; et</p> <p>c) une aptitude à utiliser de façon critique des comptes rendus scientifiques et des sources primaires.</p>
4. Aptitude à communiquer	...une aptitude à communiquer avec précision et de manière fiable, tant oralement que par écrit, avec des auditoires diversifiés.	... une aptitude à communiquer avec précision et de manière fiable des informations, des arguments, des analyses, tant oralement que par écrit, à des auditoires diversifiés.
5. Conscience des limites du savoir	... une compréhension des limites de leur propre savoir et des effets possibles de ces limites sur leurs analyses et interprétations.	... une compréhension des limites de leur propre savoir et de leurs aptitudes personnelles, de même qu'une reconnaissance des incertitudes, des ambiguïtés et des limites du savoir et des effets possibles de ces impondérables sur leur propres analyses et interprétations.
6. Autonomie et aptitude professionnelle	<p>a) des qualités et des compétences polyvalentes nécessaires à la poursuite d'études plus poussées, à l'occupation d'un emploi, à une implication dans la collectivité et autres activités qui exigent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'exercice de sa propre responsabilité et la capacité de prendre des décisions ; • une aptitude à travailler 	<p>a) des qualités et des compétences polyvalentes nécessaires à la poursuite d'études plus poussées, à l'occupation d'un emploi, à une implication dans la collectivité et autres activités qui exigent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un sens de l'initiative, l'exercice de sa propre responsabilité et la conscience de l'obligation de rendre des comptes, tant dans

	<p>efficacement avec d'autres personnes ;</p> <p>b) une aptitude à identifier leurs propres besoins de formation plus poussée dans des conditions nouvelles et d'y donner suite en choisissant un programme d'études pertinent à ces nouveaux besoins ; et</p> <p>c) un comportement compatible avec l'intégrité universitaire et la responsabilité sociale.</p>	<p>un contexte personnel qu'un contexte collectif ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • une aptitude à travailler efficacement avec d'autres personnes ; • une aptitude à la prise de décisions dans des situations complexes ; <p>b) une capacité de gérer leur propre formation dans des conditions nouvelles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur discipline et de choisir un programme pertinent d'études plus poussées ; et</p> <p>c) un comportement compatible avec l'intégrité universitaire et la responsabilité sociale.</p>
--	--	---

Mise à jour : 24 octobre 2005

Groupe de travail sur les attentes en matière de grades universitaires de premier cycle
Conseil ontarien des vice-présidents aux études